

MAIRIE DE
CHANTRAINE



DEPARTEMENT DES
VOSGES
ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU 7 septembre 2009

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A pris acte du bilan et du rapport d'activités du délégataire pour l'eau et l'assainissement.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 4 du cahier des charges pour l'exploitation par affermage du service de distribution de l'eau potable.
- * A approuvé les modifications statutaires du S.M.D.E.V. adoptées lors de sa séance du 24 juin 2009.
- * A décidé de ne pas adhérer à la compétence optionnelle « éclairage public » proposée par le S.M.D.E.V..
- * A approuvé les objectifs poursuivis pour la création-réalisation de la ZAC du Parc de l'Arsenal et fixé les modalités de concertation quant à cette opération.
- * A autorisé Monsieur le Maire à solliciter l'EPF pour la signature d'une convention destinée à assurer le portage de la friche urbaine de l'Impasse Payonne.
- * A voté une subvention exceptionnelle de 500 € au Floréal Musical d'Epinal.
- * A voté une subvention de 4.112,19 € à l'association « Les Sotrés des Vosges ».
- * A autorisé le Maire à signer deux conventions avec la Ville d'Epinal, une première pour le Pôle Enfance, une seconde pour le Conservatoire Gautier d'Epinal.
- * A autorisé le Maire à signer une convention avec la C.A.F. pour les deux crèches associatives d'Epinal.
- * A autorisé le Maire à renouveler la ligne de trésorerie auprès de Dexia.
- * A voté une subvention de 504,05 € relative à la participation communale (1,50 € par séance) pour les 15 séances de piscine à l'école maternelle (tarif : 2,60 € par enfant, participation des parents : 1,10 €).
- * A adopté les décisions modificatives budgétaires n° 3, 4, 5 et 6.
- * A autorisé le maire à poursuivre la procédure en matière de protection des captages (déclaration des ouvrages de captages, autorisation de dérivation des eaux souterraines, autorisation de continuer à utiliser ces eaux et périmètres de captage).

- * Monsieur Henri CORNU a informé ses collègues de la prochaine visite annuelle dans la forêt communale prévue pour le samedi 3 octobre. Rendez-vous est donné en mairie à 9 heures.
- * Madame Brigitte GILLE a fait le point de la rentrée scolaire, rendu compte de sa réunion en préfecture avec le recteur de l'Académie de Nancy-Metz et informé le conseil municipal des consignes prévalant en matière de grippe A H1 N1.
- * Monsieur Marcel COURRIER a fixé la remise des articles du prochain numéro de « Chantraine'Infos » au jeudi 24 septembre (sortie le 5 octobre pour les mois d'octobre, novembre, décembre et janvier) et tiré un bilan positif du changement de jour du forum des associations (vendredi au lieu du samedi).
- * A pris connaissance du planning 2009-2010 des salles municipales (Grandemange et Brosses) et de la prochaine mise en place de séances de formation dédiées à l'utilisation du défibrillateur (acquisition de deux appareils pour les salles Serpolier et Leclerc).
- * A été informé des prochains rendez-vous de la vie associative et festive de la commune : programme relatif à la venue des habitants de Cantarana les 18, 19 et 20 septembre, réunion d'organisation des « Automnales » le mardi 15 septembre à 18 h 30 en mairie (programme : le 16 octobre, concert au kiosque, le 17 octobre, concert à la Maison Charles Grandemange précédé de l'accueil des nouveaux habitants à 19 heures et le 18 octobre, concert du club des mandolines de Remiremont à l'église St-Pierre Fourier).
- * Marc BARBAUX a informé le conseil municipal de la réception des travaux de la rue Français et de la réunion du groupe de travail technique sur l'extension de l'école maternelle le lundi 21 septembre à 18 heures en mairie (présentation des esquisses au bureau municipal du lundi 28 septembre et au conseil municipal du lundi 5 octobre).
- * Stéphane PETOT a fait le point sur la pose de pas japonais dans les coulées vertes de la Z.A.C. des Vergers et souligné la recrudescence de renards dans ce même quartier.